

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie  Dentaire  Optique  A

Malicule : 4915 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : EZZAKHRAJY Yamina

Date de naissance : 08.09.1946

Adresse : 3. Rue Zaher b'nou Hayane - Imp. Palmier  
CASA

Tél. : 06 68 77 33 82 Total des frais engagés : 320,00 Dh

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/01/24

Nom et prénom du malade : EZZAKHRAJY Yamina Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfan

Nature de la maladie : CONST RX panora (Rb1 Paro).

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plconfidential à l'at

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/02/24

Signature de l'adhérent(e) : Jepp.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/24	Cons	C	gratuite	INP: 094009842 Dr MOUADIT MOUAQIT CENTRE DENTAIRE 75 Bd Medlay Youssef Casablanca - Tel: 05 22 26 41 01

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

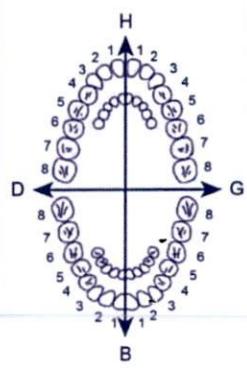
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr MOUADIT MOUAQIT CENTRE DENTAIRE 75 Bd Medlay Youssef Casablanca - Tel: 05 22 26 41 01	18/01/24	Rx Panorex 2.16	+130000 A

### AUXILIAIRES MEDICAUX

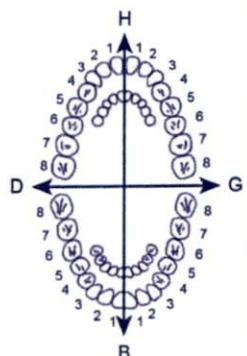
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

# **DR MOUAQIT Khalid**

*Docteur d'Etat en Médecine Dentaire  
Diplômé de la Faculté de Médecine  
Dentaire de Monastir*

I C E :003110343000041

Casablanca, Le 18/01/2024

## **FACTURE**

**NOM ET PRENOM : EZZAKHRAJY YAMINA**

**EXAMEN : PANOREX**

**MONTANT TOTAL : 300 DHS**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : **Trois cent**  
**Dirhams**

*Dr MOUAQIT Khalid*  
MOUAQIT CENTRE DENTAIRE  
75 Bd Moulay Youssef  
Casablanca Tél : 0522264101

75, Bd Moulay Youssef-Tél : 0522 20 90 15 /0522 26 41 01

## **DR MOUAQIT Khalid**

*Docteur d'Etat en Médecine Dentaire  
Diplômé de la Faculté de Médecine  
Dentaire de Monastir*

I C E :003110343000041

Casablanca, Le 18/01/2024

### **MME EZZAKHRAJY YAMINA**

- Les ATM Sont d'aspect normal
- Lyse osseuse
- la dent 36 à l'état de racine

*Dr MOUAQIT Khalid  
MOUAQIT CENTRE DENTAIRE  
75 Bd Moulay Youssef  
Casablanca - Tél : 0522 26 41 01*

75, Bd Moulay Youssef-Tél : 0522 20 90 15 /0522 26 41 01

## **DR MOUAQIT Khalid**

*Docteur d'Etat en Médecine Dentaire  
Diplômé de la Faculté de Médecine  
Dentaire de Monastir*

Casablanca, le 18/01/2024

MME EZZAKHRAJY YAMINA

- Rx panoramique

*Dr MOUAQIT Khalid  
MOUAQIT CENTRE DENTAIRE  
75, Bd Moulay Youssef  
Casablanca Tél: 0522 26 41 01*

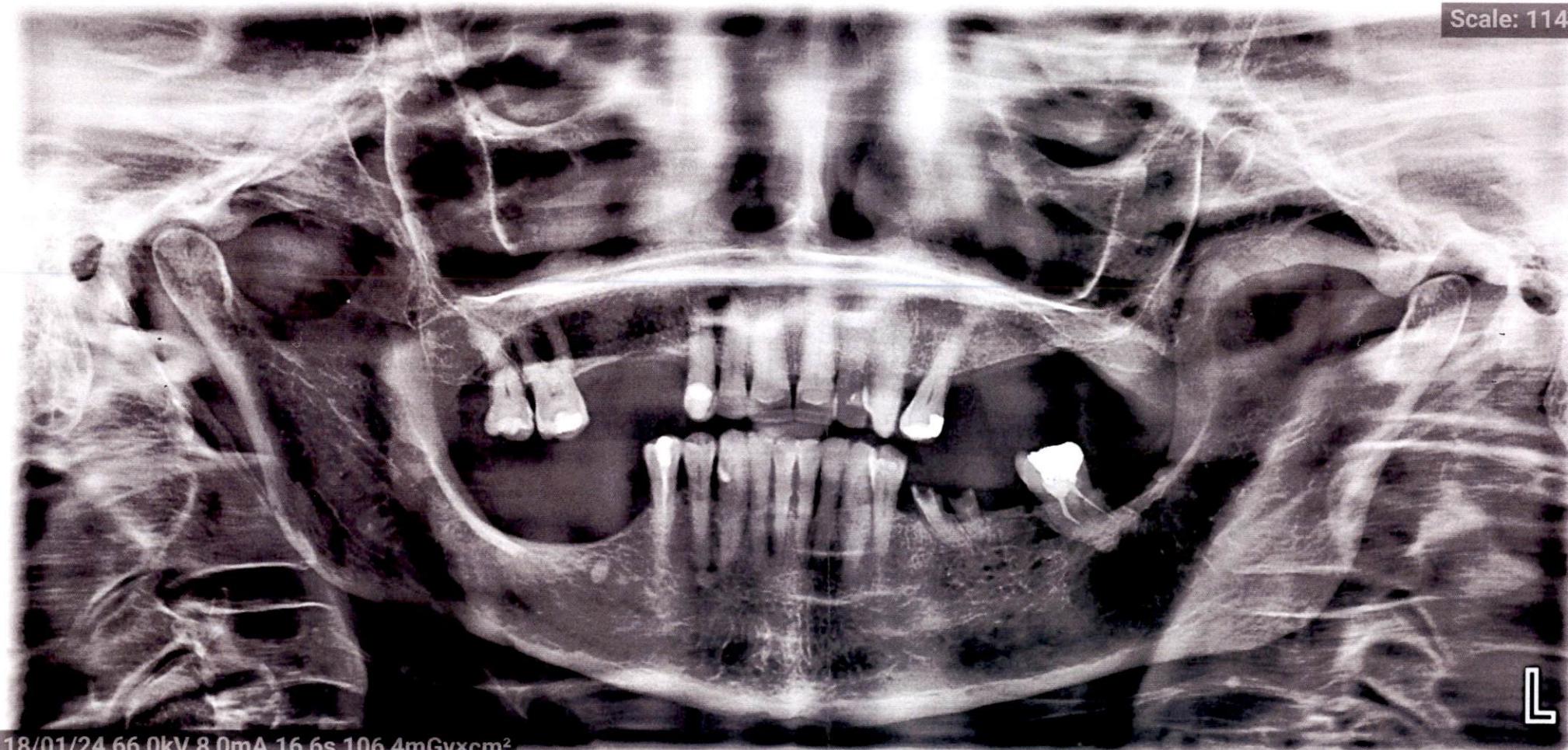
75, Bd Moulay Youssef-Tél : 0522 20 90 15 /0522 26 41 01

DR MOUAQIT KHALID  
Docteur D'Etat En Médecine Dentaire

EZZAKHRAJY Yamina  
DOB 08/09/46

Dr MOUAQIT KHALID  
MOUAQIT KHALID  
75 , Bld Abdellatif Youssef  
Casablanca - Tel: 05 22 26 41 01

Scale: 114%



18/01/24 66,0kV 8,0mA 16,6s 106,4mGy/cm<sup>2</sup>